

Faveurs obtenues.

MONT-CARMEL. — Je viens de faire une neuvaine en l'honneur de N. D. du Rosaire Par son intercession j'avais été guérie déjà, il y a quatre ans d'un mal d'estomac et dans le dos, dont je souffrais beaucoup, depuis seize ans ; mais mon mal avait repris en faisant un ouvrage qui me forçait l'estomac. Après ma Neuvaine, j'ai été guérie immédiatement, avec la promesse d'un Abonnement aux Annales : DAME AM MORAND.

STE GENEVIÈVE — Je souffrais d'une maladie de langueur depuis plusieurs années et je promis la publication (1), si j'étais guérie. Je fus exaucée ; mais, par négligence, je ne me suis pas acquittée de ma promesse, et le mal me reprit, comme la première fois : par une nouvelle promesse à N. D. du T. S. Rosaire, toute maladie a disparu et je suis complètement guérie : DAME E. MARCHAND.

ST BARNABÉ. — J'ai eu une grave maladie cet hiver, la grippe avec une inflammation de poumons. En faisant usage des *Roses Bénites* j'ai été parfaitement guérie : DAME VVE R. M.

BÉCANCOUR — Dans le cours de l'hiver deux de mes fils, ayant pris du froid, à la suite de "la grippe" eurent un violent mal d'oreille qui les rendit sourds, assez longtemps. Comme je craignais qu'ils n'en restassent infirmes, je les recommandai à N. D. du saint Rosaire. Ils sont parfaitement guéris : DAME P. C.

(1) Nous répétons que très-généralement toutes les faveurs sont obtenues avec la promesse de publication.